

Études

Créoles

Le syntagme nominal en créole haïtien : aspects morpho-phonologiques et syntaxiques

Renauld Govain

LangSÉ - Faculté de Linguistique Appliquée

Université d'État d'Haïti

renauld.govain@ueh.edu.ht

Abstract

The determinative phrase in Haitian Creole (HC) has been studied in many works, particularly from the morphosyntactic viewpoint, and we know that the functioning of the definite determinant (DEF) presents an allomorphy which depends on the phonemic nature of the final phoneme (sometimes the penultimate one) of the last word preceding the allomorph in question. Thus, from the underlying form "la", the different possible endings of the word immediately preceding the DEF, the Creole speakers generate allomorphs "a", "an", "nan", "lan". To each of these allomorphs there corresponds only one morpheme which marks the plurality: "yo" which is, in reality, the morpheme of the plural rather than the "definitude". We also take into account the possessive and demonstrative determinants, and the indefinite article (INDEF). We find it necessary to consider the study of these types of determinants from a morpho-phonological point of view. The originality of our approach is that it takes into account a diatopic dimension we hardly find in other works. Thus, in the south there is a nasalized [ĩ] with an INDEF value which is absent from the other varieties of HC. For the demonstrative, we notice some morphophonological differences between the northern variety and the one of the rest of the linguistic community. About the possessive, the « functive a » of the northern variety is the main element that makes the difference particularly from the morphophonological and syntactic viewpoint, in its co-articulation relation with the other elements of its context in the phrase.

Introduction

Le syntagme nominal (dorénavant SN)¹ est un groupe de mots constitué d'un nom (désormais N) qui est la tête lexicale, accompagné, le cas échéant, d'un ou de plusieurs morphèmes fonctionnels, tels les déterminants ou les modificateurs. Le SN nous pousse à parler de la détermination qui est une opération syntaxique (mais aussi sémantique) consistant à compléter le sens d'un N, à déterminer ce dont on parle. Déterminer, c'est donc spécifier. L'étude de la détermination institue les notions *déterminant* (désormais DET) et *déterminé*. Le DET est un mot antéposé ou postposé au N qu'il détermine et est susceptible de constituer un SN en s'adjoignant à ce N par rapport auquel il prend sa

¹ Liste des abréviations : CH = créole haïtien, CG = créole guadeloupéen, CGn = créole guyanais, C = consonne orale, Ć = consonne nasale, COND = conditionnel, FONCT = fonctif, FUT = futur, SN = syntagme nominal, NEG = négation, V = voyelle orale, Ṽ = voyelle nasale, DEF = déterminant défini, IND = article indéfini, PAS = passé, PL = morphème du pluriel, POS = déterminant possessif, DEM = déterminant démonstratif, PROG = aspect progressif, QUANT = quantifieur, 1S = pronom de 1^e pers. du sing., 2S = pronom de 2^e pers. du sing., 3S = pronom de 3^e pers. du sing., 1P = pronom de 1^e pers. du plur., 2P = pronom de 2^e pers. du plur., 3P = pronom de 3^e pers. du plur., REL = pronom relatif, NP = nom propre.

fonction. Le déterminé est le N qui est spécifié par le DET : un mot est dit déterminé quand la notion qu'il exprime est rapportée à des circonstances définies (Mounin, 2004). Il est déterminé en s'accompagnant d'un DET. Ce dernier se divise en deux catégories : l'article (défini et indéfini) et l'adjectif non qualifiant (possessif, démonstratif, interrogatif, indéfini, numéral...). Ici, nous sommes intéressés par les articles et les DET possessif et démonstratif. L'étude du SN en créole haïtien (désormais CH), notamment en rapport avec la détermination, a fait l'objet de travaux d'auteurs tels que Sylvain (1936), Lefebvre *et al.* (1982), Joseph (1988), Lefebvre (1992), Zribi-Hertz & Glaude (2007), Déprez (2007b), Manuelian et Fattier (2011), Glaude (2012), Valdman (1978, 2015), etc. Mais il y reste encore des choses à explorer telles que, par exemple, la détermination nominale, la double détermination, l'angle diatopique (en termes de variation) de la détermination, etc.

Le déterminant défini

Enclitique, le déterminant défini (dorénavant DEF) du CH fonctionne suivant un principe d'assimilation progressive selon la nature phonémique du phonème final (parfois l'avant-dernier) du dernier mot précédant le DEF, en partant de la forme sous-jacente 'la' /la/. Ainsi, le DEF peut se présenter sous la forme d'une allomorphie avec les formes 'a' /a/, 'la' /la/, 'an' /ã/, 'nan' /nã/ ou 'lan' /lã/.

- **La** se place après un mot terminé par une consonne orale (C) : *tab la* (la table) ;
- **a** vient après un mot se terminant par une voyelle orale (V) : *gato a* (le gâteau) ;
- **an** se place après un mot qui se termine par une voyelle nasale (Ṽ) : *chen an* (le chien) ;
- **nan** vient après un mot terminé par une consonne nasale (C̃) : *machin nan* (la voiture, la machine) ;
- **lan** se place à droite d'un mot terminé par une C précédée immédiatement d'une Ṽ : *tanp lan* (le temple).

Tel que le montrent les exemples (1) suivants, le DEF peut être séparé du N déterminé par un ou plusieurs autres mots. Cette observation est déjà établie dans Dejean (1993).

- (1) a. Bouton an
 bouton DEF
 'Le bouton'
 b. Bouton chemiz la
 bouton chemise DEF
 'Le bouton de la chemise'²
 c. Bouton chemiz ble a
 bouton chemise bleue DEF

² De (1b) à (1f), l'interprétation plurielle est tout à fait possible : « Les boutons de la chemise... ». Elle est rendue possible par la non-contiguïté du DEF. On le verra, l'emploi du N nu appelle aussi cette double possibilité d'interprétation en termes de nombre.

- ‘Le bouton de la chemise bleue’
 d. Bouton chemiz ble ti gason an
 bouton chemise bleu petit garçon DEF
 ‘Le bouton de la chemise bleue du gamin’
 e. Bouton chemiz ble ti gason vwazin nan
 bouton chemise bleu petit garçon voisine DEF
 ‘Le bouton de la chemise bleue du fils de la voisine’
 f. Bouton chemiz ble ti gason mesye Frank lan
 bouton chemise bleu petit garçon monsieur Frank DEF
 ‘Le bouton de la chemise bleue du fils de M. Frank’

On est en présence ici de SN complexes dépassant la formule syntaxique minimale SN = N + DET. Si nous observons la forme du DEF dans chacun des exemples (1), nous verrons qu’elle ne dépend pas forcément des caractéristiques phonologiques du N déterminé qui, dans tous les cas, est le N ‘bouton’ que tous les autres éléments viennent compléter. Elle dépend de la nature phonétique du dernier son (ou, parfois, de l’avant-dernier comme dans l’exemple 1f) du mot qui précède immédiatement le DEF, toujours dans cette logique d’assimilation progressive.

Quelques observations

- Le DEF est un élément monosyllabique qui apparaît sous la forme phonotactique de V ou CV, suivant la nature phonologique du phonème final (ou de l’avant-dernier) du dernier mot précédant le DEF ;
- La terminaison v appelle une v comme variante du DEF ;
- La terminaison \tilde{V} appelle une \tilde{V} comme allomorphe ;
- La C finale appelle une variante du DEF commençant par une C ;
- La \tilde{C} finale appelle un allomorphe commençant par une \tilde{C} , la nasalisation s’opère à la fois sur C et sur V ;
- Le passage de [l] de la forme sous-jacente /la/ à la v fait apparaître une épenthèse : interviennent alors les glides :
 - /j/ dans le cas des voyelles palatales ([tɛ^j a] = tè a (la terre), [tifi^j a] = ti fi a (la fillette), [ne^j a] = ne a (le nœud), [ʃɛ^j ã] = chen an (le chien) : [i, ε, e, ɛ̃] étant palatales, leur rencontre avec le DEF vocalique /a/ ou /ã/ fait intervenir le yod qui est par essence palatal ;
 - /w/ dans le cas des voyelles labiales : [po^w a] = po a (le pot, la peau), [pɔ^w a] = pò a (le port, le pore), [pɔ^w ã] = pon an (le pont), [pu^w a] = pou a (le pou). Cependant, avec la terminaison des voyelles basses [a] et [ã] on n’observe pas d’épenthèse mais un allongement de la voyelle : l’air suit une trajectoire unique sans aucun détour, les deux sons successifs étant identiques : [anana :] = anana a (l’ananas), [bã :] = ban an (le banc). Il se produit alors un hiatus entre ces deux voyelles identiques qui se confondent, et ce hiatus se traduit par un certain prolongement. Ainsi, le DEF ne s’augmente pas d’une syllabe comme dans les autres cas, mais se marque par un allongement (indiqué par le deux-points introduit dans la transcription phonétique) de la voyelle finale du N.

Observons ce qui se passe dans les SN suivants en termes de l'allomorphie du DEF :

- (2)
- | | | | |
|----------------------------|-------------|---|----------------|
| a. /anana :/ | 'anana a' | < | 'l'ananas' |
| b. /lame ^j a/ | 'lame a' | < | 'l'armée' |
| c. /lãme ^j a/ | 'lanmè a' | < | 'la mer' |
| d. /ʃeni ^j ã/ | 'cheni an' | < | 'la chenille' |
| e. /domino ^w a/ | 'domino a' | < | 'le domino' |
| f. /jumu ^w ã/ | 'joumou an' | < | 'le giraumont' |
| g. /divinò ^w a/ | 'divinò a' | < | 'le devin' |

Chacun des N se termine par une v précédée d'une Ć. Mais les N se terminant par les v [i] et [u] appellent automatiquement le DEF nasalisé [ã] comme dans 2d et 2f. Cette régularité est systématique et s'observe dans le parler de tous les locuteurs indépendamment de toute considération.

En effet, [i] et [u] sont des v fermées de premier degré d'aperture. Mais [i] se distingue de [u] par la position d'articulation : la première est une antérieure non arrondie et la seconde, une postérieure arrondie. Dans l'articulation de la v fermée, la langue connaît une élévation au-dessus de l'axe médian tel que dans [i] et [u]. Du point de vue acoustique, la fermeture vocalique se traduit par le caractère diffus (Dubois *et al.*, 1994). Et les phonèmes diffus se caractérisent par une configuration de leur spectre acoustique telle que les deux formants principaux (du pharynx et de la bouche) se situent aux deux extrémités du spectre. Or, le pharynx est cette partie du conduit buccal qui relie le larynx à la bouche et aux fosses nasales. Dans ce cas, il y a une assimilation progressive où la Ć qui précède nasalise [i] et [u] : une certaine quantité de l'air laryngé passe aussi par les fosses nasales. Cette nasalisation se prolonge jusque sur le DEF oral /a/ attendu qui se nasalise en [ã]. Le tableau suivant permet de résumer l'allomorphie du DEF.

Terminaison du N	Ex. de SN	Prononciation des allomorp. / graphie	Ex. en FR
c	[ʃɛz la] 'chèz la'	[la] / la	La chaise
Ć	[ʃɛn nã] 'chèn nan'	[nã] / nan	La chaine
c > Ñ	[tãp lã] 'tanp lan'	[lã] / lan	Le temple
v	[tifi ^j a] 'tifi a'	[a] / a	La fille
Ñ	[ʃɛ ^j ã] 'chen an'	[ã] / an	Le chien
v [i, u] > Ć	[ʃeni ^j ã] 'cheni an' [ʒenu ^w ã] 'jenou an'	[ã] / an [ã] / an	La chenille Le genou

Alternance /la/ - /lã/

Il est observé, pour le cas ‘C > \tilde{V} ’, une alternance /la/ - /lã/ dans la pratique des locuteurs qu’on ne peut pas corrélérer à leur niveau de scolarisation ou leur milieu d’origine. Et, lorsqu’on considère les caractéristiques des deux phonèmes finals du N, on comprend plus ou moins facilement cette alternance orale/nasale au niveau du DEF. Ceux qui emploient /la/ font subir au DEF l’influence assimilatoire de la C finale qui présente le trait + *oral*, tandis que ceux qui emploient /lã/ lui font subir l’influence de la \tilde{V} qui précède la C finale. Aussi certains prononcent-ils [bãk la] et d’autres [bãk lã] ‘la banque’.

/lã/ et /ã/ comme formes socialement marquées ou variantes sociolinguistiques

Il est de plus en plus courant d’enregistrer une nasalisation plutôt libre ou stylistique dans le parler de certains locuteurs : soit /lã/ à la suite de C ou /ã/ à la suite de V. Elle n’obéit à aucune contrainte phonologique. Aussi entend-on facilement des locuteurs dire très souvent : [bag lã] au lieu de [bag la] (la bague) ou encore [fi^j ã] au lieu de [fi^j a] (la fille). Cette forme de nasalisation est, ces dernières années, si courante dans le CH notamment chez les jeunes qu’elle peut devenir à terme une norme à prendre en compte dans l’étude du CH. Certains l’écrivent même dans leurs productions comme en témoignent les exemples suivants tirés *Ti Prens lan* (*Le Petit Prince* de Saint-Exupéry traduit en CH (et publié en 2010) par le romancier haïtien Gary Victor) :

- (3) solèy *lan* k ap kouche (p. 25) (le soleil qui se couche)
- (4) sistèm planèt *lan*, se te Tè. (p. 52) (le système de la planète, c’était la Terre)
- (5) m pran wout *lan*. (p. 70) (Je me suis mis en route)
- (6) sou twazyèm jou *an* (p. 20) (au bout du 3^e jour)
- (7) Sa ki te nan tèt li *an* (p. 62) (Ce qui se passait dans sa tête)
- (8) kòd an kwi *an* (p. 83) (la corde en cuir)

Donc, /lã/ et /ã/ ne sont pas toujours le résultat d’une harmonie nasale. Les observations montrent que [lã] et [ã] s’emploient dans des contextes morpho-phonologiques où l’on attend /la/ et /a/ comme avec /tab lã/ et [tifi^j ã]³ ou [zenu^w ã] en lieu et place de [tab la] et [tifi^j a] ou [pɔ^w a]. En réalité, [lã] est une variante sociolinguistique, une forme socialement marquée. Elle n’obéit pas aux mêmes contraintes d’emploi que les autres allomorphes dans le sens d’une harmonie ou d’une assimilation.

Cette forme ne semble pas ancienne dans la pratique du CH, pouvant dater du début des années 1980. Valdman (1991) a établi le constat selon lequel de jeunes locuteurs haïtiens de la classe moyenne employaient des variantes nasalisées du DEF dans un contexte non nasal. Reprenant des conclusions de cette étude, Valdman (2015 : 333) souligne à propos de cette nasalisation stylistique : « It is very puzzling why younger urban bilingual Haitians would begin producing such forms as *dlo an* instead of *dlo a* and *chat lan* instead *chat la* ».

³ Le yod qui est intervenu et que nous signalons sous la forme d’exposant est, en fait, une forme d’harmonie due à la propagation du trait palatal affectant la V [i]. Le même constat peut être établi à la suite des trois autres voyelles palatales que sont [e, ε, ê]. De même, comme on peut le constater dans l’exemple [zenu^w ã], après une voyelle labiale, il intervient le glide [w] qui est l’expression d’une certaine harmonie labiale.

Les observations et témoignages empiriques montrent qu'au début elle était employée quasi-exclusivement par des scolarisés urbains de la classe moyenne. Mais, aujourd'hui, comme en témoignent les exemples (9)⁴, elle s'observe aussi dans le parler de la plupart des analphabètes de partout avec une plus forte récurrence dans des milieux urbains et para-urbains.

- (9) a. Si mèt *lan* pa vle ban m nòt *lan*, mwen pa gen dwa fòse li.
 Si maître DEF NEG vouloir donner 1S note DEF 1S NEG avoir droit forcer 3S
 'Si le professeur ne veut pas donner la note, je ne le forcerai pas.'
- b. Peyi *an* pa ofri moun ki pa konn li anyen.
 Pays DEF NEG offrir monde REL NEG savoir lire rien
 'Le pays n'offre rien à ceux qui ne savent pas lire.'
- c. Ministè *an* an kontak avèk tout structu sosyete sivil *lan*.
 Ministre DEF en contact avec toute structure société civile DEF
 'Le ministère est en contact avec toutes les structures de la société civile.'
- d. Isit *lan* se moun ki pase nan konkou an ki antre nan fakilte *an*.
 Ici DEF être monde REL réussir dans concours DEF REL entrer dans faculté DEF
 'Ici ce sont ceux qui réussissent au concours qui entrent à la faculté.'
- e. Minis komès *lan* pwomèt gouvènman an ap dedomaje ti machann
 Ministre commerce DEF promettre gouvernement DEF FUT dédommager petit marchand
 'Le ministre du commerce a promis que le gouvernement dédommagerait les petits marchands'

Il n'y a certes aucune étude y relative, mais la plupart des émigrés haïtiens aux États-Unis d'Amérique ont intégré dans leur pratique du CH cette forme de nasalisation sociolinguistique. Nous sommes pour l'instant incapable d'indiquer à quoi cela est dû. Il est fort probable que cette forme puisse avoir émergé au début des années 1980 dans le parler de jeunes locuteurs au contact d'une certaine pratique du CH par des locuteurs d'origine haïtienne évoluant aux États-Unis d'Amérique, des locuteurs ayant l'anglais comme langue d'alphabetisation mais pratiquant aussi le CH dans leur environnement familial. Elle aurait été introduite dans la pratique du CH par le truchement de ces locuteurs. Les locuteurs haïtiens y ayant vu une forme socialement valorisante l'auraient adoptée pour ensuite la reproduire et la diffuser dans leur parler.

⁴ Tous ces exemples ont été enregistrés entre septembre et octobre 2012. (9a) est reproduit par une étudiante d'un cours de technique d'expression créole à une université privée de Port-au-Prince. (9b) par une jeune femme analphabète interviewée par un journaliste de télévision, à l'occasion de la rentrée des classes en septembre 2012. (9c) par un ministre de l'Intérieur à l'approche de l'ouragan Sandy (octobre 2012). (9d) par un enseignant à la Faculté de Linguistique Appliquée de l'Université d'Etat d'Haïti. Et (9e) par un présentateur de télévision.

Le morphème pluriel du DEF

À chacun des allomorphes du DEF singulier correspond le seul morphème enclitique pluriel ‘yo’ /jo/. Il est identique au pronom de 3^e personne du pluriel (3P). Il ne connaît pas de variation morpho-phonologique. On pourrait croire que cette origine pronominale participe du fait qu’il ne varie pas selon le critère phonologique évoqué pour les marqueurs de définitude. Le pronom peut avoir une forme courte, devenant le yod devant un mot commençant par une voyelle. Comme on le verra juste après, il est combinable avec chacun des allomorphes du DEF dont il se place toujours à droite. Le sémantisme de ‘yo’ renvoie davantage à l’idée de définitude qu’à l’indéfinitude (Glaude, 2012).

- (10) Li achte liv yo.
 1S acheter livre PL
 ‘Il a acheté *les* livres.’ mais non (*Il a acheté *des* livres)

L’article indéfini (IND)

Si le DEF est enclitique, l’article indéfini (IND), lui, est proclitique. Si le premier présente une allomorphie dans le sens d’une assimilation progressive, le second ne connaît pas de variation phonologique. Ainsi, il existe le morphème /jɔ̃/ ‘yon’ pour marquer l’indéfinitude :

- (11) Mwen gen yon diksyonè
 1S avoir IND dictionnaire
 ‘J’ai un dictionnaire.’

Cette position syntaxique proclitique fait qu’on n’observe pas d’allomorphie. Il peut toutefois connaître des variations libres, tel qu’on le verra dans les exemples (12), des variantes stylistiques en fonction des locuteurs : ‘on’ (/ɔ̃/) sans le yod du début ; ‘youn’ (/jũ/) [la lettre ‘n’ finale ne se prononce pas], ou encore le diatopisme⁵ /ĩ/ réalisé sous la forme d’un ‘i’ nasalisé rencontré dans le sud du pays. Mais le trait de nasalité est présent dans ces quatre variantes.

- (12) a. Ban m on goud.
 donner 1S IND gourde
 ‘Donne(z)-moi une gourde.’
- b. ĩ jèn towo bèf
 IND jeune taureau bœuf
 ‘Un jeune taureau.’
- c. Gen /jũ/ sirèt nan kòbèy la
 y avoir IND surette dans corbeille DEF
 ‘Il y a un bonbon dans la corbeille.’

⁵ Variante régionale du sud.

Emploi des noms nus

Le N peut normalement fonctionner sans le DEF. C'est ce qu'on appelle un *nom nu* (Dobrovie-Sorin, 2005 ; Zribi-Hertz & Glaude, 2007 ; Déprez, 2007a ; Chaudenson, 2007 ; Glaude, 2012). Ainsi, le CH admet l'absence du DEF dans des énoncés à sens générique à valeur de :

(13) a. *proverbe* :

Chen grangou pa jwe.
 chien affamé NEG jouer
 Chien affamé ne joue pas
 'Ventre affamé n'a point d'oreille.'

b. *vérité générale* :

Pale fransè pa di lespri.
 parler français NEG dire esprit
 'Maîtriser le français n'est pas un signe d'intelligence.'

c. *expérience générale communautaire* :

Fi ki pa konn lave pase mouri lakay manman yo.
 fille qui NEG connaitre laver repasser mourir chez maman 3P
 'Les filles qui ne savent ni laver ni repasser finissent chez leur maman.'

Le N nu peut exprimer une réalité non-comptable, ce qu'on appelle généralement un N massif (ou massique pour certains).

(14) a. Li achte pen, farin, pwa, mayi, pitimi.

3S acheter pain farine pois maïs, millet
 'Elle a acheté du pain, de la farine, du pois, du maïs, du millet.'

b. Van vante, pousyè leve, sab vole, fèy bwa disparèt.

vent venter poussière lever sable voler feuille bois disparaître
 'Le vent souffle, de la poussière s'est levée, du sable s'est envolé, des feuilles ont disparu.'

c. Grangou, mizè, soufrans p ap fè m bliye byen moun fè pou mwen.

famine misère souffrance NEG FUT faire 1S oublier bien monde faire pour 1S
 'La faim, la misère, la souffrance ne me feront oublier le bien qu'on m'a fait.'

d. Lapli tonbe, solèy leve, lalin kouche : tout bagay ret an plas.

pluie tomber soleil lever lune coucher QUANT chose rester en place
 'Il a plu, le soleil s'est levé, la lune s'est couchée : tout est resté en place.'

Comme le souligne Glaude (2012), le N employé sans DEF peut appeler une interprétation indéfinie, voire indéterminée.

- (15) a. Etranje nan kay la.
 étranger dans maison DEF
 ‘Il y a un/des étrangers à la maison.’
- b. Ki moun ki achte liv pou timoun isit ?
 quel monde REL acheter livre pour enfant ici
 ‘Qui achète des/les livres pour les/des enfants ici ?’
- c. Ou tande Rikito achte machin !
 2S entendre Rikito acheter voiture
 ‘Tu as entendu que Rikito a acheté une/des voitures?’

Dans les exemples (15) précédents, chacun des N *etranje*, *liv*, *timoun* et *machin* se comporte soit comme une entité non-définie, soit comme définie. L’absence de ‘yo’ infère le singulier. Mais, aussi, ce marqueur zéro ‘Ø’ peut exprimer le pluriel non défini. Manuelian et Fattier (2011) soutiennent que les Haïtiens recourent à des paramètres différents, dont les connaissances encyclopédiques, pour considérer la définitude ou la non-définitude dans l’interprétation de ces N. Il est évident que des éléments de l’énonciation participent de l’interprétation.

L’absence du DEF induit l’interprétation du pluriel défini lorsqu’il prend un sens général :

- (16) Timoun renmen bagay dous.
 enfant aimer chose sucrée
 ‘Les enfants aiment les sucreries.’

Ici, on parle des enfants de manière générale. Si on enlève le DEF et on ajoute, par exemple, le QUANT proclitique ‘tout’, comme dans (16’), le sens général demeurera mais les enfants ne sont pas définis. Mais si on ajoute le DEF ‘yo’, comme dans (16’'), ils seront définis et ‘tout’ joue son vrai rôle de QUANT : on sait de quels enfants on parle et on en parle dans la totalité sans en manquer un.

- (16’) Tout timoun renmen lekòl.
 QUANT enfant aimer école
 ‘Tous les enfants aiment l’école.’
- (16’’) Tout timoun yo renmen lekòl.
 QUANT enfant PL aimer école
 ‘La totalité des enfants aiment l’école.’

Le N nu peut aussi exprimer le singulier ou le pluriel indéfini comme dans (17a). Dans (17b), il exprime le singulier indéfini, lequel est explicité par le 3S ‘li’ qui reprend le N nu. De même, dans (17c), il exprime le pluriel indéfini, lequel se manifeste par l’emploi du 3S ‘yo’.

- (17) a. Bondye chanje chemiz pou moun ki swe pou li.
 Dieu changer chemise pour monde qui suer pour 3S
 ‘Dieu change la chemise de celui qui sue pour lui.’
- b. Moun ki swe pou li, Bondye chanje chemiz pou li.
 Monde qui suer pour 3S Bon Dieu changer chemise pour 3S
 ‘Celui qui sue pour lui, Dieu change sa chemise.’
- c. Moun ki swe pou li, Bondye chanje chemiz pou yo.
 Monde qui suer pour 3S Bon Dieu changer chemise pour 3P
 ‘Ceux qui suent pour lui, Dieu change leur chemise.’

Un nom à fonction de DET

Il existe en CH une détermination nominale (où le rôle de DET est joué par un N et non par un DET comme cela se fait classiquement) dans la structure SN = N + N ou SN = N + N + N, où le deuxième N sert à déterminer le premier. Ce DEF nominal fonctionne comme une forme d'épithète. Le SN est nu mais ne montre aucune ambiguïté. Cette absence d'ambiguïté est ce qui nous pousse à parler ici de DET nominal à valeur définie. La définitude est actualisée par un N.

- (18) a. Libreri sa a pa vann liv istwa.
 librairie DEM DEF NEG vendre livre histoire
 ‘Cette librairie ne vend pas de livre d’histoire.’
- b. Mwen pa nan seremoni manje lwa.
 1S NEG dans cérémonie manger lwa
 ‘Je ne pratique pas de cérémonie d’offrande aux lwa.’
- c. Mwen pa nan seremoni manje lwa ginen.
 1S NEG dans cérémonie manger lwa ginen⁶
 ‘Je ne pratique pas de cérémonie d’offrande aux lwa ginen.’

Dans (18a), le N *liv* est déterminé par le N *istwa* alors que dans (18b) le mot *seremoni* est déterminé par les deux N suivants et dans (18c) par les trois N suivants. Le premier N, dans les trois cas, fonctionne comme la tête lexicale alors que les autres fonctionnent comme des projections et ont la fonction de complément déterminatif. Il est vrai que, dans (18c), les trois derniers N déterminent ‘seremoni’ qui est la tête lexicale, mais on peut aussi considérer que le 3^e détermine le 2^e et que le 4^e détermine le 3^e, puisque ceux qui servent de DEF spécifient le sens de ceux qui sont déterminés. La tête N (*seremoni*) est déterminée par N₁, N₂, N₃ à la fois alors que N₂ détermine N₁ et que N₃ détermine N₂: (*seremoni*_(N) *manje*_(N1) *lwa*_(N2) *ginen*_(N3)). La tête lexicale se trouve à gauche et les DEF nominaux à droite de celle-ci.

⁶ Le « lwa Ginen » est, dans la mythologie vodou haïtienne, un esprit originaire de l’Afrique ancestrale renvoyant à la Guinée d’antan.

Le déterminant possessif (POS)

Le POS indique à qui appartient un objet, une chose, un animal. Sa forme dépend de la personne grammaticale du possesseur.

- Si un N désignant une personne, un animal ou un objet exprime l'appartenance par rapport à celui qui parle (1S), le POS est 'mwen' : Liv mwen (Mon / mes livre(s)).
- Si cette appartenance est exprimée par rapport à celui à qui l'on parle (2S), on emploie 'ou' : Valiz ou (Ta / tes valise(s))
- Si elle est exprimée au regard de celui de qui l'on parle (3S), nous employons le morphème 'li' : Sak li. (Son/ses sac(s)).
- Si l'appartenance est exprimée par rapport à un groupe d'individus dont celui qui parle (1P), le morphème du POS est 'nou' : Machin nou (Notre/nos voitures). Ce même morphème 'nou' sert aussi à désigner la 2P : Kreyon nou (Votre/vos crayon(s)). En d'autres termes, sur le plan de la forme, il existe en CH, cinq personnes (le POS s'exprimant à partir des mêmes morphèmes servant à exprimer le pronom personnel). C'est que le morphème 'nou' exprime à la fois la première et la deuxième personnes du pluriel. Mais, sur le plan de l'expression, les six personnes existent, comme on le verra dans le tableau suivant.
- Si une chose, un animal, un N désignant une personne exprime l'appartenance par rapport à des locuteurs absents, (3P), le POS est 'yo' : Telefòn yo (Leur(s) téléphone(s)).

Comme on le constate dans la traduction française des exemples considérés, l'emploi non déterminé du POS en fonction de la personne grammaticale établit une certaine ambiguïté : on ne sait pas si l'objet possédé est singulier ou pluriel. Pour désambiguïser, on peut ajouter au morphème du POS les variantes 'a/an' du DEF ou celui du pluriel 'yo'.

- (19) a. Mwen kraze telefòn mwen an.
 1S casser téléphone 1S DEF
 'J'ai cassé mon téléphone.'
- b. Kouto ou yo sou tab la.
 couteau 2S PL sur table DEF
 'Tes couteaux sont sur la table.'
- c. Kaye li yo nèf.
 Cahier 3S PL neuf
 'Ses cahiers sont neufs.'

Par ailleurs, le locuteur peut recourir à une certaine mise en relief en insistant sur le possesseur par rapport à l'objet possédé. Il ajoute, pour ce faire, le morphème 'pa' (du français *part*) entre le N et le POS, d'où la formule syntaxique : « N + 'pa'+ POS+ DEF ». Pour Pompilus (1976 : 33), ce morphème ajouté a le *sens de portion, propriété* (du mot français 'part'). Ce rapport à l'étymon français 'part' est déjà présent chez Sylvain (1936). Il exprime une idée d'insistance, d'emphase, en apportant une certaine redondance.

Mais il peut être intéressant de souligner que, dans le nord, ce morphème ‘pa’ peut être remplacé par l’expression morphémique à valeur de génitif « kin + a + pronom » : « mayo li / mwen = mayo kin a l⁷ / kin an m » (son (ses) maillot(s)). Mais l’emploi de ‘kin’ n’est pas exclusif. Cependant, la plupart des locuteurs du nord utilisent aussi ‘pa’ dans ce contexte. Nous reviendrons plus loin sur le morphème de ‘kin’ du nord. En outre, certains « usent parfois de la combinaison des deux variantes » (Fattier 1998 : 858) comme, par exemple, « rad ki ap mouye nan lapli a se kina pa Janin »⁸ (Ces vêtements qui sont sous la pluie sont ceux de Jeanine). Cette association des deux morphèmes semble jouer un rôle de mise en relief. Nous reviendrons plus loin sur le morphème ‘kin’.

- (20) a. Sa se chemiz pa Jakibo yo !
 ça être chemise part Jakibo PL
 ‘Ce sont les chemises de Jakibo !’
- b. Mayo pa mwen an chire.
 maillot part 1S DEF déchirer
 ‘Mon maillot est déchiré.’
- c. Kote valiz pa nou yo?
 où valise part 1P PL
 ‘Où sont nos/vos valises?’

D’où trois niveaux dans le fonctionnement du POS récapitulés dans le tableau suivant.

Pers. / Nbre	1 ^{er} niv.	2 ^e niv.	3 ^e niv.	Equivalent français
1S	Mwen	Pa mwen	Pa mwen an (yo)	<i>Mon, ma (mes)</i>
2S	Ou	Pa ou	Pa ou a (yo)	<i>Ton, ta (tes)</i>
2S	Li	pa li	Pa li a (yo)	<i>Son, sa (ses)</i>
1P	Nou	Pa nou	Pa nou an (yo)	<i>Notre (nos)</i>
2P	Nou	Pa nou	Pa nou an (yo)	<i>Votre (vos)</i>
3P	Yo	Pa yo	Pa yo a	<i>Leur (leurs)</i>

Si nous pouvons dire « Liv pa yo a » (Leur livre), nous ne pouvons pas dire, en revanche, « *Liv pa yo yo » (Leurs livres). Une seule occurrence du morphème ‘yo’ suffit pour indiquer le pluriel. Il sert

⁷ Qui est le plus souvent réalisé sous la forme de « kin a y », voire avec la palatalisation de [a] sous l’action du yod [kin ε j]

⁸ Exemple enregistré au Cap-Haïtien en novembre 2015.

à déterminer le N indiquant l'objet possédé et le morphème du POS. Cependant, lorsque les deux 'yo' contigus n'ont pas la même fonction, la grammaticalité de l'énoncé en cause n'est pas compromise. L'un est complément d'objet direct et l'autre complément d'objet second désignant le « bénéficiaire », c'est-à-dire un individu au profit duquel le procès est réalisé. Damoiseau (1999 : 19, 2003 : 19, 2012 : 22) considère qu'il y a ici deux compléments d'objets directs où le premier désigne le « destinataire » du transfert exprimé par le verbe et le second « l'objet transféré »⁹. C'est ce qui a lieu dans l'exemple (21) où il est grammatical d'avoir deux 'yo' contigus.

- (21) Mwen ofri yo yo.
 1S offrir 3P 3P
 'Je les leur ai offerts.'

Ce type d'exemple est rare en CH. Celui-ci est tiré du discours d'un candidat à la présidence aux élections de 2016. Il est alors invité à une émission de radio (émettant à Port-au-Prince) où l'animateur reçoit plusieurs invités intervenant en studio en direct. Il fait référence à des matériaux de construction qu'un candidat à la présidence distribuait aux populations sinistrées du grand sud à la suite du passage de l'ouragan Matthew qui a ravagé cette région au début d'octobre 2016.

Le SN possessif dans le parler du nord d'Haïti

La morphosyntaxe du SN possessif du parler créole du nord est différente de celle du parler des autres régions. Le POS est lié au N par la préposition 'a' que Valdman (1978) nomme un 'fonctif' (FONCT). Son rôle est de renforcer le pronom personnel qui, associé au N, assure l'expression du POS. Dans ce cas, le fonctif a un rôle d'emphase. Il trouve sa valeur par rapport à une fonction, c'est-à-dire une dépendance définie par l'analyse (Léon *et al.*, 1977). Le 'a' fonctif participe de ce qu'on pourrait appeler un « syntagme génitif », il exprime donc un génitif.

Il y a lieu de constater des phénomènes d'ordre morpho-phonologique au niveau du SN possessif dans le parler CH du nord. Par exemple, les locuteurs des autres régions traduisent les SN français 'mon père' et 'mon enfant' par 'papa mwen' ou 'papa m' ('m' étant la forme courte ou apocopée de 'mwen') et « pitit mwen » (la consonne finale de 'pitit' bloque la possibilité de la production de la forme courte du pronom) alors que dans le nord, on entend généralement /papãm/ qui, en fait, est un raccourci économique de « papa a mwen » et /pitãm/ qui correspond dans les mêmes conditions à « pitit a mwen ». Le mot 'pitit' est donc abrégé, une forme d'abréviation qui ressemble à une syncope de '-ti-':

- | | | | | | |
|------|------|--------------------|-------------|------------|----------|
| (22) | 1s : | /papãm/ | Papa a mwen | papa à moi | mon papa |
| | 2s : | /papaw/ ou /papɔw/ | Papa a ou | papa à toi | ton papa |

⁹ L'exemple pris en considération par cet auteur est le suivant :

Jan ba timanmay-la lajan
 Jean donner enfant- DEF argent
 'Jean a donné de l'argent à l'enfant.'

3S :	/papal/ ou /papaj/ ¹⁰	Papa a li	papa à lui (elle) son papa
1P & 2P :	/papãñ/	Papa a nou	p. à nous (vous) notre (votre p.)
3P :	/papa:jo/	Papa a yo	papa à eux (elles) leur papa

Remarques phonologiques

Il y a lieu de remarquer, à la 3P, l’allongement de la voyelle [a] de la deuxième syllabe qui témoigne de la présence du fonctif. Sur le plan phonologique, il se produit des cas d’assimilation dans les différents SN. À la 3S, il survient un autre phénomène phonologique qui est la palatalisation. Cette palatalisation a lieu dans le sens de ce qu’on pourrait considérer comme l’économie articulatoire. C’est que la forme pleine du pronom 3S /li/ s’apocope en sa forme courte en devenant /l/. Cette latérale se palatalise en devenant le yod /j/ : il ne s’agit pas, cette fois-ci, d’une assimilation, cette consonne latérale possédant en soi la potentialité d’être palatalisée. Le yod, à son tour, palatalise la voyelle [a] finale de /papa/ en /ɛ/, cette voyelle [a] n’étant pas palatale. Aux 1S et 1P, la \tilde{C} du morphème principal du POS nasalise le fonctif qui devient [ã]. Dans les exemples de (22) à (24), nous considérons les différents cas d’emploi du POS à la 1S, ce qui présente quasiment les mêmes cas de figure aux 1P & 2P :

(23)	a. /papa a mwẽ/	Papa a mwen	papa à moi	mon papa
	b. /papa ã wẽ/	Papa an wen	"	"
	c. /papã: wẽ/	Papa a m	"	"
	d. /papa a m/	Papa a m	"	"
	e. /papa ã m/	Papa an m	"	"
	f. /papã m/	Pap’an m	"	"
(23’)	a. /pitit a mwẽ/	Pitit an mwen	mon enfant à moi	mon enfant
	b. /pitit ã mwẽ/	Pitit an mwen	"	"
	c. /pitit ã wẽ/	Pitit an wen	"	"
	d. /pitit a m/	Pitit a m	"	"
	e. /pitit a wẽ/	Pitit a m	"	"
	f. /pitit ã m/	Pitit an m	"	"

Mais, de manière plus économique encore, les locuteurs peuvent produire une forme plus courte du SN avec une syncope au niveau du N :

(23’')	a. /pit a mwẽ/	Pitit a mwen	mon enfant à moi	mon enfant
	b. /pit ã mwẽ/	Pitit an mwen	"	"
	c. /pit ã wẽ/	Pitit an wen	"	"
	d. /pit a wẽ/	Pitit a wen	"	"
	e. /pit ã m/	Pitit an m / Pit’an m	"	"

Il existe le morphème ‘kin’ accompagné du fonctif ‘a’ qui fait que les locuteurs des autres régions appellent le parler CH du nord ‘parler /kin ã m/’ :

¹⁰ À la 3S, on peut avoir quatre formes : /papa li/, /papa l/, /papa j/ ou /pape j/.

- | | | | |
|------|----------------|-------------|----------------------------------|
| (24) | a. /kin a mwẽ/ | Kin a mwen | '(le) mien' ; 'ce qui est à moi' |
| | b. /kin a m/ | Kin a m | " " |
| | c. /kin ã mwẽ/ | Kin an mwen | " " |
| | d. /kin ã wẽ/ | Kin an wen | " " |
| | e. /kin ã m/ | Kin an m | " " |

Ces changements morpho-phonologiques observés dans le fonctionnement du SN génitivisé sont signalés dans la section 3.5 (pp. 90-91) de Valdman (2015).

L'imaginaire commun retient /kina/ comme N, comme en témoigne le titre d'une chanson de l'Orchestre Tropicana d'Haïti '*Dans la vie chacun a son kina*'. Mais, en réalité, le morphème est /kin/ et il fonctionne parfois comme un pronom (cette idée de comportement pronominal du morphème '*kin*' est aussi présente dans Fattier (1998 : 858-859) où des exemples lui sont consacrés en tant que tel), comme dans l'exemple suivant :

- (25) Liv syo se kin a y ou bien /liv sjo: se kin ε j/
 livre DEM être kin FONCT 3S
 'Ces livres sont siens.'

Dans cet exemple (25), le N 'liv' a plutôt un sens indéfini. On sait que les livres sont siens mais il ne s'agit pas de livres dont on avait parlé auparavant. Pour pouvoir recevoir une interprétation à valeur de définitude, on pourrait ajouter le marqueur de pluralisation 'yo' en fin d'énoncé. Dans ce cas, il est question de livres dont la référence est connue des interlocuteurs. C'est ce qui se passe dans (25').

- (25') Liv syo se kin a y yo ou bien /liv sjo: se kin εj jo/
 livre DEM être kin FONCT 3S PL
 'Ces livres sont siens.'

Employé avec un possesseur de 1S/1P/2P, le /a/ fonctif est nasalisé par nasalisation régressive, sous l'influence des phonèmes /m/ ou /n/. Aux 2S et 3S les formes attendues sont /kinaw/ ou /kinɔw/ et /kinal/ ou /kinaj/ ou /kinej/, respectivement. À la 3P, la forme attendue est /kin a jo/ mais certains locuteurs palatalisent le /a/ qui devient /ε/, ce qui fait qu'ils réalisent /kinej jo/. Mais dans cet exemple précis – (25'), en l'occurrence –, on remarque, sur le plan phonologique, l'apparition d'une forme de gémination avec le yod. C'est qu'on a au début, /kin a li jo/. Le 3S 'li' s'apocope et reste la latérale [l] qui se palatalise en yod. Ce dernier palatalise à son tour la voyelle non palatale [a] qui devient donc [ε]. La contiguïté du yod résultant de la palatalisation de la latérale avec de celui du morphème du pluriel 'yo' produit dès lors cette forme de gémination.

Le morphème 'syo' sur lequel nous reviendrons plus loin peut être considéré comme l'amalgame des morphèmes « sa + yo » ou « sila + yo ». Il s'entend notamment dans le parler créole du nord du pays.

Le SN génitivisé formé avec /kin/ s'emploie à l'origine en référence aux humains pour marquer le lien de parenté. Par la suite, il s'applique aussi aux choses et aux objets en général. Il indique ce qui appartient en propre à un locuteur. Selon Dejean (1977), le mot *kina* serait originaire d'une langue du Kikongo. Pour Valdman (1978), l'origine de l'expression est obscure et son sens indéterminé. Selon Faine (1939), il provient apparemment de 'quinan m', fusion des mots 'quine-a m' dont 'm' est l'abréviation de 'mwèn' équivalant au possessif 'le mien' en français. C'est, on le voit, qu'ils ont tous considéré la forme /kina/ et non /kin/. Hilaire (2002) en voit comme étymon le morphème 'quien' de l'espagnol.

Pour sa part, Fattier (1998 : 859), reprenant Chaudenson qui, lui, s'appuie sur des données du *Manuel des habitants de Saint-Domingue* de Ducœurjoly, appuie l'hypothèse selon laquelle le morphème *kin* pourrait être issu du pronom de deuxième du français 'tien' avec la palatalisation du phonème /t/ qui devient [k]. La forme 'quien' aurait alors évolué vers 'kin'. Mais, comme le souligne Govain (2014)¹¹, il est fort probable que l'élément /kin/ provienne de l'anglais *kin* (qui signifie à l'origine *famille* : *my kin* = ma famille, *my kins* = les miens) et qui se voit attribuer une extension sémantique en désignant la possession dans le parler des habitants du nord (qu'il s'agisse du POS ou du pronom de la même nature).

Il est à remarquer que, même avec l'aphérèse de /m/ du morphème 'mwèn', certains locuteurs disent /kin ã wẽ/, /papã: wẽ/ ou /pit ã wẽ/ avec le 'a' nasalisé. Mais, aux 1S, 1P et 2P, la nasalisation du fonctif est systématique.

À ce niveau, un même signifiant peut renvoyer à des signifiés différents suivant qu'il est réalisé par un locuteur du nord ou d'une autre région. C'est le cas, par exemple, du SN /lazãm/. Dans le nord, il peut avoir pour signifié les formes pleines 'lajan a mwèn' (l'argent à moi / mon argent) ou 'laj a mwèn' (l'âge à moi / mon âge), tandis que dans les autres régions, il correspond uniquement au signifié 'lajan mwèn' (mon argent). D'où les exemples (26) suivants. (26a) étant réalisé par un locuteur non-originaire du nord et les deux autres par un locuteur du nord :

- (26) a. Lajan m se paspò m
 L'argent POS être passeport POS
 'Mon argent est mon passeport.'
- b. Lajan m se paspòr' an¹² m
 lajan a mwèn se paspòr a mwèn
 L'argent FONCT 1S être passeport FONCT 1S
 'L'argent à moi est (le) passeport à moi'
 'Mon argent est mon passeport'

¹¹ Govain Renauld, 2014, *Les emprunts du créole haïtien à l'anglais et à l'espagnol*. Paris : L'Harmattan.

¹² Le /ʁ/ postvocalique est courant dans le parler CH du nord, notamment après la voyelle [ɛ]. Il est absent dans le parler des locuteurs des autres régions.

- c. Laj an m se paspòr' an m
 laj a mwen se paspòr a mwen
 L'âge FONCT 1S être passeport FONCT 1S
 L'âge à moi est (le) passeport à moi
 'Mon âge est mon passeport.'

Sur le plan de l'emploi du fonctif, la variété diatopique du nord du CH est proche du CG.

Le déterminant démonstratif (DEM)

Le DEM sert à montrer ou désigner un individu, un objet ou un animal dans l'espace. De ce point de vue, il est un déictique. Au singulier comme au pluriel, le morphème du DEM s'accompagne toujours du DEF qu'il précède. Ainsi, il fonctionne comme en CM où le morphème 'tala' sert à exprimer le DEM au singulier (où 'ta' est le morphème du DEM qui s'allie avec le DEF 'la' obligatoire (Bernabé, 2003)).

Il existe deux formes pour exprimer le DEM au singulier en CH : 'sa a' et 'sila a' (ce, cette), qui correspondent respectivement aux morphèmes pluriels 'sa a yo' et 'sila a yo' (ces). En réalité, les morphèmes du DEM sont 'sa' et 'sila', les DEF 'a/yo' ne servent qu'à spécifier le nombre du N désigné dans l'espace. Nous considérons que ce sont les deux éléments (voire trois s'il s'agit du pluriel) qui constituent le morphème du DEM. Ainsi, nous les analysons comme un seul morphème :

- (27) a. Ki moun ki mèt kepi sa a / sila a ki sou kabann nan?
 qui monde qui maître képi DEM/DEM qui sur lit DEF
 'À qui appartient ce képi qui est sur le lit?'
 b. Liv sa yo / sila yo se pou Janino.
 livre DEM/ DEM être pour Janino
 'Ces livres appartiennent à Janino.'

Sa a ou *sa a yo* semble s'employer pour désigner un objet ou une personne rapproché(e) dans l'espace alors que *sila a* ou *sila yo* semble servir à exprimer l'éloignement.

Dans le parler CH du nord, il existe la forme 'syo' [sjo] qui sert à exprimer le DEM pluriel comme on a vu dans (25) et (25'). Mais, sur le plan phonétique, il s'agit d'un 'o' long.

- (28) Gade mang syo:, po a yo byen bèl.
 Regarder mangue DEM peau FONCT POS bien beau
 'Regarde ces mangues, leur peau est très belle.'

Le morphème /sjo:/ semble fonctionner comme un raccourci du DEM « sila yo » ou « sa yo » ([sila jo] ou [sa jo]). Il est obtenu par syncope de [-ila] pour le premier morphème et de [a] pour le second.

D'un autre côté, les locuteurs du nord usent aussi d'une variante semblable pour marquer le DEM singulier. C'est le morphème [sja:]. Un publicitaire haïtien d'origine du Cap-Haïtien l'emploie dans certaines publicités orales diffusées dans la presse haïtienne en général. Nous avons enregistré à l'occasion d'une émission de libre antenne à Port-au-Prince le jeudi 16 mars 2017, un locuteur qui a appelé depuis la commune de Carice du département du Nord-est et qui dit :

- (28') Bagay sya a fè m mal anpil.
 Chose DEM faire 1S mal beaucoup
 'Cette histoire me fait beaucoup mal.'

Par la suite, une enquête de terrain le jour de la fête du drapeau et de l'université (le 18 mai 2017) a permis de confirmer l'existence de cette variante du DEM dans le nord en général.

De même, dans le parler de la plupart des locuteurs haïtiens en général, on note le morphème 'so' [so:] avec allongement de la voyelle, qui correspondrait au morphème [sjo] du nord. Donc, [so:] et [sjo] constituent deux réalisations distinctes du même morphème du DEM qui peut être à l'origine /sila jo/ ou /sa jo/.

- (29) Pa okipe moun so :, yo ben pase ou.
 NEG occuper monde DEM 3P bien que 2S
 'Ne suis pas ces gens, ils sont mieux que toi.'

Il y a syncope du groupe phonique [-aj-] de la forme pleine [sa jo] et, pour signifier la présence du morphème du pluriel 'yo', les locuteurs allongent la voyelle [o].

Comme on l'a vu dans les exemples, au pluriel, il y a, en réalité, dans le fonctionnement du DEM, une double détermination, même si en général dans l'écriture nous constatons l'effacement morphologique du DEF accompagnant le morphème 'sa' ou 'sila' : c'est que, dans la représentation de ceux qui écrivent, le DEF est exprimé au singulier mais disparaît au pluriel, c'est-à-dire qu'il serait explicite au singulier et implicite au pluriel. Mais, dans la pratique orale du CH, ce DEF ne disparaît pas, il est réalisé sous la forme d'un allongement du 'a'. Les deux sons successifs étant identiques, il se produit alors un hiatus qui est au fondement de l'allongement de la voyelle. Cela étant, si le DEF disparaît sous sa forme morphologique, il demeure présent en termes phonologiques. On peut imaginer que c'est ce qui se passe aussi dans le fonctionnement du DEF comme, par exemple, dans 'liv la' (le livre) et 'liv yo' (les livres). Les exemples (30) constituent un argument justifiant la présence sous-jacente du DEF au pluriel. L'absence du DEF au pluriel a un sens 'défini-spécifique' correspondant au singulier.

La double détermination

L'observation du parler des locuteurs fait remarquer une double détermination avec un DEF singulier à valeur explétive et l'autre, pluriel, spécifiant le N. Elle a le sémantisme du DEM pluriel 'ces' et s'observe notamment dans le sud, mais pas exclusivement. Il comporte donc une valeur sémantique se rapprochant du déictique :

- (30) a. Kote timoun nan yo?
 où enfant DEF PL
 ‘Où sont les enfants?’
- b. Ki bò ou depoze kle a yo?
 Où 2S déposer clé DEF PL
 ‘Où as-tu déposé les clés?’
- c. Ti patat la yo fin kraze nan lèt la.
 petite patate DEF PL ACC écraser dans lait DEF
 ‘Les patates se sont écrasées dans le lait.’

Ce DEF explétif renvoie à un contexte discursif situationnel avec une valeur déictique, ou encore, si l’on tient compte de la situation linguistique, on pourra penser à une valeur anaphorique. Ainsi, dans (30) *ti moun nan yo* renvoie à des enfants dont la référence est connue dans la situation de communication partagée par les interlocuteurs, ou il peut avoir été question de ces enfants antérieurement. Étant explétif, le DEF peut être absent et le sens de la phrase demeurera.

Pour la compatibilité entre le morphème du DEF dans ses différentes variantes et celui du pluriel /jo/ attestée notamment dans le sud d’Haïti, un ordre d’idées peut être donné dans Fattier (1998 : 839-840).

Par ailleurs, on pourrait rapprocher ce type de fonctionnement du SN du CH de celui du pluriel dans le SN du créole guyanais (CGn) où le morphème du pluriel est ‘yé’. Comme le souligne Damoiseau (2003 : 34), « on ne pluralise que les noms préalablement spécifiés, c’est-à-dire déterminés par *a/an* (ou également par le démonstratif *sa... a/an*). La présence du marqueur du pluriel *yé* (pronom personnel 6) est liée à celle du DET spécifique ou du constituant du démonstratif, avec lequel il s’amalgame » (c’est l’auteur qui souligne).

- | | | | | |
|------|----|------------|--------------------|-------------|
| (31) | a. | tab-a | tab-(yé + a) | tab-ya |
| | | table-DEF | table- (3P + DEF) | table-PL |
| | | la table | | les tables |
| | b. | timoun-an | timoun-(yé + an) | timoun-yan |
| | | enfant-DEF | enfant- (3P + DEF) | enfant-PL |
| | | l’enfant | | les enfants |

Tel qu’on peut le constater dans les exemples précédents, le morphème ‘*ya*’ exprimant le pluriel en CGn est une combinaison du morphème ‘*yé*’ qui est, à l’origine, le pronom de troisième personne du pluriel, et de la variante ‘*a*’ du DEF.

De même, dans le nord d’Haïti, la plupart des locuteurs font un emploi ‘surdéterminé’ du DEM pluriel « *sa + yo + a* » (addition de 3 morphèmes formant une locution déterminative), ‘*a*’ semblant jouer le même rôle que ‘*ci*’ ou ‘*là*’ dans le SN démonstratif français.

(32) a. Nèg *sa yo a* pa renmen peyi a.
 nègre DEM DEF NEG aimer pays DEF
 ‘Ces hommes-ci n’aiment pas le pays.’

b. Fanm *sa yo a, yo!*
 femme DEM DEF 3P
 ‘Ces femmes-là, elles-mêmes !’

Le SN démonstratif est renforcé par le DEF ‘a’ qui a une valeur d’explétif et vient après les deux morphèmes du DEM. Mais cette surdétermination caractéristique du parler du nord s’observe uniquement au pluriel. Le morphème ‘a’ fonctionne à peu près comme ‘là’ en français, un *renforçant* déictique à valeur pragmatique qui situe le référent du SN dans l’espace. Cette construction n’est pas très différente du SN démonstratif pluriel en créoles des petites Antilles : en créole martiniquais (CM) « cé boug tala » (ces hommes) et en créole guadeloupéen (CG) « sé boug lasa » (Bernabé, 2003 pour le CM ; Germain, 1995 pour le CG). Mais en CM comme en CG, dans ce type de construction, le noyau du SN est encadré par les deux morphèmes constituant le DEM : « sé + N + tala » et « sé + N + lasa », l’élément ‘sé’ fonctionnant comme un ‘pluralisateur’. La différence est que l’élément ‘a’ du CH est explétif alors qu’en CM et en CG le ‘sé’ est obligatoire (Bernabé, 2003). Mais, il est à remarquer qu’en CM le morphème de la définitude ‘la’ vient à droite du morphème du DEM /-ta/ avec lequel il s’agglutine, alors qu’en CG il lui vient à gauche, mais, toujours est-il que, les deux s’agglutinent, le morphème du DEM en CG étant /-sa/ comme en CH.

On observe à peu près la même chose dans le fonctionnement du pluriel dans le DEM en CGn, tel que nous venons de le voir avec Damoiseau (*ibid.*) dans le paragraphe précédant les exemples (31).

(33) a. sa tab-a sa tab-(yé + a) sa tab-ya
 DEM table-DEF DEM table- (3P + DEF) DEM table-PL
 ‘cette table’ ‘ces tables’

b. sa timoun-an sa timoun-(yé + an) sa timoun-yan
 DEM enfant-DEF DEM enfant- (3P + DEF) DEM enfant-PL
 ‘cet enfant’ ‘ces enfants’

Cependant, cette double détermination (avec un DEF explétif) n’est pas à confondre avec celle déterminant deux N : l’un est singulier et détermine un N singulier, l’autre, pluriel, détermine un N pluriel, les deux noms se retrouvant dans le même segment :

(34) a. Pil radyo a yo pa bon.
 pile radio DEF PL NEG bon
 ‘Les piles de la radio ne sont pas bonnes.’

b. Kote liv mwen te mete sou tab *la yo?*
 où livre 1S PAS mettre sous table DEF PL
 ‘Où sont les livres que j’avais mis sur la table ?’

Et le marqueur de pluralisation et le DEF spécifient, chacun, un N. Aucun n'est explétif. Dans (34a), 'a' détermine 'radyo' alors que 'yo' pluralise 'pil'. Dans (34b), 'la' détermine 'tab' et 'yo' pluralise 'liv'. Le fait dans (34a), par exemple, de permuter les deux éléments ne rend certes pas l'exemple agrammatical, mais il change non seulement le sens de la phrase mais aussi la nature de l'un d'entre eux :

- (35) Pil radyo yo a pa bon.
 pile radio PL DEF NEG bon
 'La (les) piles de leur radio ne sont pas bonnes.'

Dans cet exemple (35), le morphème 'yo' (combiné avec 'a') cesse d'être un DEF pour marquer la fonction possessive. Du coup, 'a' sert à indiquer que l'objet possédé 'radyo' est singulier (à supposer un seul) alors que le possesseur est pluriel, comme le montre l'emploi de 'yo'. Mais le N 'pil' dans cet exemple n'est pas déterminé. Il forme un SN avec 'radyo' qui fonctionne comme complément déterminatif de 'pil'.

Par ailleurs, le terme 'pil' peut aussi fonctionner comme quantifieur (QUANT). (Il s'agit, dès lors, d'un tout autre mot. Les deux mots sont des homonymes. Selon la graphie du CH, les homonymes sont à la fois homophones et homographes). Et le sens de la phrase en français sera « Leur lot de radios n'est pas bon » ou « Leurs lots de radios ne sont pas bons ». Comme on le voit dans ces deux traductions françaises, 'pil' est certes un QUANT, mais il est susceptible d'être déterminé. Dans ces deux cas, il est déterminé par un POS.

D'un autre côté, il est possible que le morphème 'yo' garde sa nature première de DEF. Dans ce cas, il sert à déterminer le QUANT 'pil' alors que le morphème 'a' fonctionne comme un explétif. Cela étant, 'radyo', suivant cette interprétation, est employé comme un N nu, désignant, en tant que tel, une entité non comptable suggérant plutôt une espèce mais non une entité vue dans sa pluralité. En outre, le fait que 'pil' quantifie déjà 'radyo' qui est forcément envisagé comme plusieurs éléments de la même espèce n'exclut pas que ce nom puisse désigner différents exemplaires de cette espèce. Ces deux cas de figure valident l'idée que le DEF 'a' prend une valeur d'explétif.

En CH, le morphème /la/ n'exprime pas toujours un DEF. Il peut être un homonyme de l'allomorphe *la* du DEF, correspondant à l'adverbe « là ». Ainsi, la permutation des morphèmes *la* et *yo* et (34b) fait passer le premier à la catégorie d'adverbe (ADV), comme dans (36) suivant. Et on observe un allongement de la voyelle [a] de l'ADV.

- (36) Kote liv mwen te mete sou tab yo la?
 où livre 1S PAS mettre sur table PL ADV
 'Où sont les livres que j'avais mis sur la table (là) ?'

'Yo' sert encore à spécifier 'liv'. Mais, aussi, dans ce même exemple, on pourrait considérer qu'il spécifie le N 'tab'. Dans ce cas, le N 'liv' est employé comme un nom nu, mais désigne plusieurs livres, donc avec une interprétation plurielle. Cela donnerait la traduction française suivante : « Où sont les livres que j'avais mis sur ces tables ? ».

Par ailleurs, l'absence du morphème « yo » n'enlèverait rien à la grammaticalité de la phrase. Mais, il y aurait une ambiguïté quant à savoir si 'liv' est au singulier ou au pluriel. C'est ce qu'on peut observer dans l'exemple (36') suivant. Dans ce cas, *la* n'est pas adverbe, mais un allomorphe du DEF. Il peut s'agir à la fois d'un ou de plusieurs livres (dont la référence est définie par la situation de communication) :

- (36') Kote liv mwen te mete sou tab *la*?
 où livre 1S PAS mettre sur table DEF
 'Où est le livre que j'avais mis sur la table ?' ou 'Où sont les livres que j'avais mis sur la table ?'

Si l'on change le morphème '*la*' en '*a*' dans (36), il devient un DEF participant à la construction du POS. L'objet possédé est singulier et le possesseur pluriel comme dans l'exemple (37) :

- (37) Kote liv mwen te mete sou tab *yo a*?
 où livre 1S PAS mettre sur table POS
 'Où sont les livres que j'avais mis sur leur table ?'

L'exemple (36) serait tout aussi grammatical si le PL spécifiant le N 'liv' était contigu à ce dernier, comme dans (38) où le morphème *la* est non un ADV mais un morphème du DEF:

- (38) Kote liv *yo* mwen te mete sou tab *la*?
 où livre PL 1S PAS mettre sur table DEF
 'Où sont les livres que j'avais mis sur la table ?'

Dans ce cas, '*la*' est interprétable sans ambiguïté comme un DEF et non comme une particule adverbiale. Il n'est plus question de situer la table dans l'espace, mais les livres en question. Mais aussi, on peut éviter toute idée d'ambiguïté en termes d'interprétation en rapport avec la spécification opérée par le DEF. Dans ce cas, on placera le DEF de manière contiguë à chaque déterminé comme dans (38').

- (38') Kote liv *la* mwen te mete sou tab *la*?
 où livre DEF 1S PAS mettre sur table DEF
 'Où est le livre que j'avais mis sur la table ?'

Des DET phrastiques

Le DEF peut déterminer non un N mais une phrase. Certains auteurs (Lefebvre *et al.* 1982 ; Lefebvre, 1992) parlent dans ce cas de DEF phrastique :

- (39) a. Jan vini an?
 Jan venir DEF
 'Jean est-il venu (comme prévu)?'
 b. Ou toujou prale a?
 2S toujours aller DEF
 'Tu vas toujours partir (comme il a été entendu)?'

- c. Kote ale ou ta prale avèk Pòl la?
 où aller 2S COND aller avec Pòl DEF
 ‘Mais, tu devais sortir avec Paul!’

Dans ces exemples (39), le DEF ne détermine aucun N. Il détermine, en propre, toute la phrase et a une valeur anaphorique où il indique une expérience qui est censée être connue des interlocuteurs. En effet, le DEM, comme le DEF, peut déterminer une proposition, voire une phrase. Dans l'exemple (40), le DEM ‘sa a’ et le DEF ‘nan’ se retrouvant en fin de proposition constituent des DET phrastiques.

- (40) Ki koze Jan mouri *sa a* ou ap rakonte m *nan*?
 quelle histoire Jan mourir DEM 2S PROG raconter 1S DEF
 ‘Quelle est cette histoire de la mort de Jean que tu es en train de me raconter?’

Le DEM ‘*sa a*’ détermine toute la proposition ‘*Ki koze Jan mouri*’. Il est vrai que le N ‘*koze*’ est susceptible d’être déterminé mais le DEF porte sur tout le segment, ce dernier se comportant comme le thème, c’est lui qui mérite d’être déterminé. De même, le DEF ‘*nan*’ ne peut que déterminer la seconde proposition puisqu’il n’y a pas de N commun. Mais en termes plus larges, ce DEF se comporte comme DEF de toute la phrase. Dejean (1982), critiquant Lefebvre *et al.* (1982), rejette le fait qu’un DEF porte sur toute la phrase. Mais, à bien analyser les exemples (39) et (40), on comprend bien que les éléments en question fonctionnent comme des déterminants phrastiques.

Détermination du nom propre

Le nom propre (NP) représente une réalité unique, un individu envisagé du point de vue de son ipséité. Il sert à définir cet individu par rapport à d’autres de la même espèce. Généralement, nous ne déterminons pas le NP. Mais dans certains cas, il peut être déterminé pour désigner non seulement l’individu unique pris en référence à l’espèce à laquelle il appartient, mais surtout en le comparant aux autres éléments de l’espèce considérée.

- (41) a. Raoul *sa a* limenm li konprann li kapab fè sa li vle avèk moun.
 Raoul DEM 3S 3S croire 3S capable faire PRO DEM 3S vouloir avec monde
 Ce Raoul lui-même croit qu’il est capable de faire ce qu’il veut avec le monde
 ‘Raoul croit qu’il lui est permis de faire ce qu’il veut de tout le monde.’
- b. Nèg direktè Wolan nou an kwè tout moun renmen li.
 Homme directeur Wolan POS croire tout monde aimer 3S.
 Homme directeur Roland notre croit que tout le monde l’aime.
 ‘Roland le directeur croit que tout le monde l’aime.’
- c. Kote mesye Reno a depoze liv ki te nan men li a?
 Où monsieur Reno DEF déposer livre qui PAS dans main POS ?
 Où le monsieur Reno a déposé le livre qui était entre ses mains ?
 ‘Où monsieur Reno a déposé le livre qui était entre ses mains?’

Dans cette logique de substantivisation, les NP peuvent avoir un emploi les apparentant à des N communs. C'est, par exemple, le cas de noms de membres d'une même famille, d'un même clan, même si ces derniers ne sont pas forcément unis par des liens de parenté. Dans ce cas, le NP s'accompagne d'un marqueur de pluralisation :

- (42) a. Se pou *tout* Merilyen yo pase nan bakaloreya ane sa a !
 C'est pour QUANT Merilyen PL passer dans baccalauréat année DEM
 C'est pour tous les Merilyen passent au baccalauréat cette année
 'Que tous les Merilyen réussissent au baccalauréat cette année !'

Parfois, le NP représentant un personnage illustre et de renommée communautaire, voire nationale ou mondiale est spécifié au pluriel :

- (43) Si Dessalines yo, Pétiyon yo ta tande prezidan an pale konsa, yo t ap fache.
 Si Dessalines PL Pétiyon PL COND entendre président DEF parler comme ça, 3P PAS PROG fâcher
 Si les Dessalines, les Pétiyon entendaient le président parler comme ça, ils seraient fâchés
 'Si Dessalines, Pétiyon entendaient le président parler ainsi, ils seraient fâchés.'

En général, dans l'analyse sémantique du NP, contrairement au N commun, nous ne posons pas la relation sémantique que ce mot entretient avec d'autres en termes de synonymie, d'antonymie, etc. Son sens est envisagé par rapport à son référent mais non par rapport à l'énonciation dans laquelle il est employé.

Conclusion

Cette contribution a étudié le fonctionnement du SN déterminatif en s'appuyant sur le DEF, l'IND, le POS et le DEM. Chacun des morphèmes des DET étudiés possède des variantes. Le DEF se présente sous la forme d'une allomorphie dont la forme sous-jacente est /la/. Cette allomorphie est fonction d'une assimilation progressive suivant la nature phonétique du son final (ou de celui qui précède celui-ci) du dernier mot précédant le DEF. Le morphème /jo/ servant à exprimer le pluriel de chacun des allomorphes du DEF ne fonctionne pas véritablement comme un marqueur de définitude, même s'il exclut l'interprétation de la non-définitude. Cela étant, il est susceptible de se combiner avec chacun des allomorphes du DEF qui peut avoir une valeur d'explétif comme dans les exemples (30) et (32). Cependant, le morphème /jo/ peut être contigu à un DEF sans que ce dernier ait une valeur explétive, comme dans (38).

Sur le plan diatopique, il n'existe guère de différence entre le SN, que le N s'accompagne du DEF ou de l'IND, entre le parler du nord et le reste du parler CH des autres régions. Cependant, dans le sud, il existe le morphème /ĩ/ (un *i* nasalisé) qui est absent des autres variétés du CH. Pour ce qui concerne le DEM, on remarque des différences morpho-phonologiques qui ont aussi à voir avec une différence syntaxique entre le parler CH du nord et celui du reste de la communauté linguistique. Le 'a' fonctif

du parler du nord est l'élément qui fait la différence au niveau à la fois syntaxique et morpho-phonologique, dans son rapport de coarticulation avec les autres éléments de son cotexte dans le SN. Au niveau du DEM, on remarque aussi les variantes stylistiques 'syo' et 'sya' (avec un allongement de la voyelle) dans le nord. De même, on rencontre aussi dans le parler de la plupart des locuteurs des autres régions la variante 'so', avec, sur le plan phonétique, un allongement de la voyelle pour exprimer le pluriel dans un SN démonstratif.

Références

- Bernabé Jean (2003) *Précis de syntaxe créole*. Guadeloupe : Presses Universitaires Créoles, Ibis Rouge Editions.
- Chaudenson Robert (2007) « Bare nouns in Réunionnais Creole », in Marlyse Baptista & Jacqueline Guéron (éds), *Noun phrases in Creole languages. A multi-faceted approach*, 225-242. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Damoiseau Robert (2012) *Syntaxe créole comparée*. Paris : Karthala.
- (2003) *Eléments de grammaire comparée français-créole*. Guadeloupe : Presses Universitaires Créoles, Ibis Rouge Editions.
- (1999) *Eléments de grammaire comparée français -créole guyanais*. Guyane : Presses Universitaires Créoles, Ibis Rouge Editions.
- Dejean Yves (1993) « Notre créole à nous », *Chemins critiques*, vol. 3, n° 1-2. Port-au-Prince : Cidihca, 263-284.
- (1982) *Une lecture critique de : Syntaxe de l'haïtien*. New York : Bank Street College of Education.
- (1977) *Comment écrire le créole*. Thèse de doctorat, Bloomington : Indiana University.
- Déprez Viviane (2007a) « Implicit determination and plural », in Marlyse Baptista & Jacqueline Guéron (éds), *Noun phrases in Creole languages. A multi-faceted approach*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 301-336.
- (2007b) « Nominal constituents in French lexifier creoles: Probing the structuring role of grammaticalization », *Journal of Pidgin and Creole Languages*, 22:2, 263-307.
- Dobrovie-Sorin Carmen (2005) *Noms et généricité*. Paris : Presses universitaires de Vincennes.
- Dubois Jean et al. (1994) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Faine Jules (1939) *Le créole dans l'univers*. Port-au-Prince : Imprimerie de l'État.
- (1937) *Philologie créole : études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*. Port-au-Prince : Imprimerie de l'État.
- Fattier Dominique (1998) *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Thèse de doctorat d'État, Université de Provence.
- & Hélène Manuelian (2011) *L'utilisation des déterminants en créole haïtien : étude de quelques chaînes de référence*, Cergy-Pontoise, Université de Cergy-Pontoise, UMR 7187 LDI. Consulté le 25 mars 2015. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00590872>.
- Gadellii, Karl (2007) « The bare NP in Lesser Antillean », in Marlyse Baptista & Jacqueline Guéron (éds), *Noun phrases in Creole languages. A multi-faceted approach*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 243-263.
- Germain Robert (1995) *Grammaire créole*. Paris : L'Harmattan.

- Glaude Herby (2012) *Aspects de la syntaxe de l'haïtien*. Thèse de doctorat, Université Paris VIII.
- Hilaire Jeannot (2002) *L'édifice créole en Haïti*. Fribourg : Edikreyòl.
- Joseph Frantz (1988) *La détermination nominale*. Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- Lefebvre Claire (1992) « The clausal determiners of Haitian and Fon », *Travaux de recherche sur le créole haïtien* 8. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Hélène Magloire-Holly & Nanie Piou (éds) (1992) *Syntaxe de l'haïtien*. Ann Arbor, MI : Karoma.
- Léon Pierre *et al.* (1977) *La phonologie. 1. Les écoles et les théories*. Paris : Klincksieck.
- Mounin Georges (dir.) (2004 [1974]) *Dictionnaire de la linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Pompilus Pradel (1976) *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien / morphologie et syntaxe*. Port-au-Prince : Éditions Caraïbes.
- Sylvain Suzanne (1936) *Le créole haïtien. Morphologie et syntaxe*. Port-au-Prince : Chez l'auteur et Wetteren (Belgique), De Meester.
- Valdman Albert (2015) *Haitian Creole Structure, Variation, Status, Origin*. Sheffield, Bristol : Equinox.
- Valdman Albert (1991) « Decreolization or Dialect contact in Haiti? », in Frank Byrne & Theodore Huebner (éds), *Development and Structures of Creole Languages: Essays in Honor of Derek Bickerton*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 75-88.
- Valdman Albert (1978) *Le créole : structure, statut et origine*. Paris : Klincksieck.
- Zribi-Hertz, Anne & Herby Glaude (2007) « Bare NPs and deficient DPs in Haitian Creole and French: From morphosyntax to referent construal », in Marlyse Baptista & Jacqueline Guéron (éds), *Noun phrases in Creole languages. A multi-faceted approach*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 265-298.

Pour citer cet article

Référence électronique

Renauld Govain, « Le syntagme nominal en créole haïtien : aspects morpho-phonologiques et syntaxiques », *Études Créoles* – Vol. XXXIV n° 1 & 2 - 2016 [En ligne], consulté le

URL : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/govain2.pdf